

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE. LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERCTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gre à gre pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Massén à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 8 Novembre 1881

ACTES OFFICIELS

Par Ordonnance Souveraine du 29 octobre, M. l'abbé Gustave Véjux, prêtre, docteur en droit canon, a été agréé en qualité de Vicaire de la Cathédrale de Monaco, en remplacement de M. l'abbé Viara démissionnaire.

Le Prince, par Ordonnance du 30 du même mois, a nommé chevaliers de l'Ordre de Saint-Charles :

- M. Victor-Léopold Durangel, artiste peintre.
- M. Charles Lenormand, architecte.
- M. Paul-Raoul-Verron Vernier, ingénieur.

Le Prince, à l'occasion de la Saint-Charles et sur le recours en grâce d'Edouard Astraud, né à Rome, condamné à cinq ans d'emprisonnement par jugement du Tribunal Supérieur en date du 5 avril 1879 pour coups et blessures avec préméditation, lui a fait remise pleine et entière de la peine d'emprisonnement qu'il avait encore à subir.

NOUVELLES LOCALES

M^{te} le Prince Héréditaire est actuellement en Angleterre. Son Altesse Sérénissime s'est rendue à Portsmouth afin d'y surveiller les travaux qui s'exécutent à bord du yacht *Hirondelle*.

Par décret en date du 31 octobre dernier, S. G. M^{te} l'Evêque d'Hermodopolis, Administrateur Apostolique de la Principauté, a nommé M. l'abbé Gustave Véjux, prêtre, docteur en droit canonique, vicaire de la Cathédrale.

La Saint-Charles

La fête de notre Auguste Souverain, dont la population monégasque saisit avec tant d'empressement l'occasion, chaque année, pour témoigner au Prince sa fidélité et sa reconnaissance, coïncidait, cette fois, avec deux événements heureux pour la Principauté : l'inauguration du service public des eaux, la seule richesse que pouvait encore désirer

notre pays, et l'ouverture de la route internationale de Monaco à Nice. Ces deux nouveaux bienfaits étaient bien de nature à accentuer la manifestation populaire et traditionnelle des 3 et 4 novembre.

Dès jeudi matin, une distribution de secours avait lieu à la Mairie par les soins de M. le Comte Gastaldi, conformément aux vœux du Prince. Les pauvres ont été les premiers à bénir le nom de Son Altesse Sérénissime.

Dans l'après-midi, chaque maison s'est pavoisée, les habitants, suivant la coutume, tenant à fêter, spontanément et à leur manière, leur bien-aimé Souverain, avant la cérémonie officielle.

Le soir ont eu lieu les illuminations de la ville et de la Condamine. Rien n'est plus bizarre, aux yeux des étrangers, que ces illuminations improvisées selon le goût, la fortune de chacun. Ici, se voit le chiffre du Prince, flamboyant et de couleurs diverses ; là, ce sont des lanternes vénitiennes se balançant gracieusement aux fenêtres ; plus loin, des rangées de verres bariolés, ou des tableaux éclairés, ou bien encore de simples bougies ; partout le même enthousiasme, la même unanimité dans l'expression d'un seul sentiment de gratitude et de dévouement.

Les édifices publics, la place du Palais, les remparts de la vieille demeure des Grimaldi, sont entourés de guirlandes de feu. L'hôtel du Gouvernement, la caserne des Gardes, le collège de la Visitation, l'école communale des garçons, celle des filles, l'Hôtel-Dieu, le collège Saint-Charles, l'orphelinat, le pensionnat des Dames de Saint-Maur, ainsi que les demeures de M. le Comte Gastaldi, maire, de M. le Chevalier de Loth, les divers Consuls, sont brillamment décorés. Chez M. Donnève, consul général de l'Equateur, la foule admire un remarquable transparent reproduisant les traits du Prince Charles III. La rue du Milieu est particulièrement belle d'originalité ; la place de la Visitation est entourée d'un cordon de lanternes vénitiennes. Le jardin des glacis nord, la place d'Armes, dont le bassin orné d'un jet d'eau fonctionne pour la première fois, sont entourés d'oriflammes et de verres de couleur.

La Condamine présente un ravissant coup d'œil. L'avenue de la Gare, la rue Grimaldi, la rue Albert, la rue des Princes, le boulevard de la Condamine, semblent en feu. Parmi les décorations les plus réussies, nous citerons au hasard le café de la Méditerranée, la pharmacie Muratore, ornée avec beaucoup de goût ; la villa *de la Riva* (M. R. Ash), la villa *Rosa* (Doda), le Grand Café de la Victoire, le café Lefranc, la Taverne, la villa *Mignon* (de la

Roual), l'hôtel de la Condamine, le magasin Camoin (peintures et papiers peints), maison H. Crovetto, rue Grimaldi, etc. Nous en passons et des plus belles. Sur les hauteurs qui avoisinent la Condamine et la rade, nous distinguons le chiffre princier au faite de la villa *Rosina* (Cardani), rue des Moneghetti ; la villa *de la Tour* (M. Jouët, consul de Portugal) ; l'hôtel des Princes, le grand hôtel Victoria, la villa *Auguste* (Griois), qui se détache en cordons lumineux sur le fond sombre de la Costa, etc. etc.

A 8 heures, M. Stevano tire son feu d'artifice sur l'esplanade de la batterie ; nous en avons donné le programme mardi dernier ; toutes les pièces ont réussi. Un second feu d'artifice, tiré de la villa de la Tour (Jouët), succède au premier et n'obtient pas moins de succès.

La retraite aux flambeaux, précédée par la Société Philharmonique, termine cette première soirée. Sur son passage et de tous côtés éclatent des pièces d'artifice, des bombes, des pétards. On serait tenté de croire que la Principauté est transformée en une vaste école de pyrotechnie. Les détonations et les feux de bengale se croisent sur tous les points à la fois, pendant que notre fanfare exécute l'hymne national, et que ceux qui accompagnent la retraite poussent le cri cent fois répété de : Vive Charles III !

Le lendemain vendredi, à 7 heures et demie du matin, le canon du fort de la Quarantaine annonçait la fête qui se préparait. Au même moment, les nouvelles fontaines installées par M. l'ingénieur Vernier étaient ouvertes et livrées au public, à la grande satisfaction de celui-ci.

A dix heures, le corps consulaire et le cortège officiel des autorités, ayant à leur tête S. Exc. le Gouverneur Général et les officiers de la Maison du Prince, se rendaient à la Cathédrale provisoire, où M^{te} l'Evêque a célébré la messe solennelle.

Sa Grandeur, revêtu de ses plus riches ornements pontificaux, était entourée de tout le clergé de la Principauté.

La compagnie des gardes et les carabiniers faisaient le service d'honneur dans la nef.

Après la messe chantée par la maîtrise et au cours de laquelle l'orchestre, conduit par le maestro Accursi, a fait entendre plusieurs morceaux choisis, Monseigneur a entonné le *Te Deum*, repris par le chœur de la maîtrise. Ce *Te Deum* solennel, musique de M. Hurand, accompagné par l'orchestre, a été

suiwi du *Domine salvum* et de la bénédiction du Très Saint Sacrement donnée par Sa Grandeur.

Les autorités se sont ensuite rendues sur la place du Palais, où S. Exc. le Gouverneur Général a passé la revue des compagnies des gardes et des carabiniers de Son Altesse Sérénissime.

A midi et demi, un déjeuner a été offert par M. le baron de Boyer de Sainte-Suzanne à MM. les consuls et à divers magistrats et fonctionnaires de la Principauté, à l'hôtel du Gouvernement. A l'issue du repas, Son Excellence a porté, en termes chaleureusement applaudis par l'assistance, la santé du Prince Charles III et celle de tous les membres de la Famille Princièrè.

M^{sr} l'Evêque s'est fait l'interprète des personnes présentes en répondant à M. le Gouverneur Général. Les paroles de Sa Grandeur ont éloquemment traduit les sentiments d'amour et de reconnaissance des sujets monégasques à l'égard de notre Auguste Souverain.

L'après-midi était consacrée aux jeux publics ; le mâit de cognac, les courses en sac et autres divertissements ont fort égayé la foule. A chaque intermède, la Société Philharmonique exécutait ses marches les plus entraînantes.

Interrompue à 5 heures, la fête a repris de plus belle à 7 heures à Monte Carlo, où ont eu lieu les illuminations. Toute la journée, les trains ont débarqué aux gares de Monaco et de Monte Carlo des milliers de voyageurs ; des quantités de voitures particulières venues par la route internationale de Monaco à Nice, inaugurée le jour même, ou de Menton, en ont amené également beaucoup. Il en était aussi venu de la Turbie, de Roquebrune et des localités voisines. Les terrasses, les jardins et le boulevard de Monte Carlo étaient couverts de curieux.

Les abords du Casino resplendissaient de lumières ; les illuminations descendaient jusqu'au tir aux pigeons et remontaient au boulevard des Moulins. La villa *Violette* (M. Wagatha), la Tour, au Carnier ; l'hôtel de Paris, l'hôtel de Londres, le Grand-Hôtel de la Société Immobilière, l'hôtel des Anglais, l'hôtel de Russie, les habitations du quartier des Moulins et les villas de la Costa, parmi lesquelles se distingue la villa *Walewska* (M. Zlotniki), et la villa *Johnstone*, sont éclairés, décorés et pavoisés à profusion. Le kiosque d'été sur la terrasse du théâtre et la pièce d'eau de la place du Casino disparaissent sous les verres multicolores.

A 8 heures un quart, après le concert donné par la Société Philharmonique dans le kiosque, commence le feu d'artifice tiré par Ruggieri. Vu la distance qui sépare la pointe du fort Antoine du Casino, M. Ruggieri a changé les dispositions ordinaires de ses merveilles pyrotechniques. Au lieu de tableaux à sujets, rendus presque toujours invisibles aux spectateurs par la fumée et le vent, il le compose de bouquets successifs, variés avec beaucoup de goût. Le chiffre du Prince, de grandeur colossale, est la seule pièce de ce feu d'artifice ; la cascade de feu, parfaitement exécutée, a obtenu, ainsi que ce chiffre, les faveurs du public. L'embrasement de Monaco a complété le succès de M. Ruggieri.

Le concert de gala, offert dans la salle des fêtes par l'Administration du Casino, a terminé cette admirable journée ; la foule était immense, et l'on peut dire que le Casino a été un moment littéralement envahi.

Tout s'est néanmoins passé sans le plus petit accident. Le temps était splendide. La Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, en vue de la fête, avait eu la

précaution de faire deux trains spéciaux entre Nice et Monaco ; aussi le retour s'est-il effectué sans le moindre encombrement.

L'ouverture de la route internationale de Monaco à Nice a eu lieu le 4 novembre, ainsi que nous l'avions annoncé. S. Exc. M. le Gouverneur Général l'avait parcourue jusqu'à Eza, mercredi dernier, pour s'assurer de l'état des travaux.

Ainsi, après vingt années, se trouve réalisé l'un des vœux les plus ardents du Prince Charles III, cette belle voie de communication dont le littoral serait resté perpétuellement privé sans la sollicitude et la sage prévoyance de notre Souverain.

Déjà, lors de l'annexion du comté de Nice à la France, en 1860, le *Journal de Monaco*, dans une série d'articles, signalait les inconvénients de la route de la Corniche entre Nice et Ventimiglia par la Turbie, la longueur du trajet, les difficultés du transport et les conditions malsaines du voyage dans des cols glacés, constamment chargés de nuages ; il faisait ressortir les nombreux avantages qui résulteraient pour Nice, Monaco et les localités situées entre ces deux centres importants d'une route le long du littoral.

Le Prince, qui le premier avait compris l'intérêt que pouvait avoir notre pays à l'établissement de cette route, saisit l'occasion que lui offrait le traité du 2 février 1861. Son Altesse Sérénissime avait demandé à l'empereur Napoléon III la rétrocession d'une partie du territoire de la Turbie qui, jusqu'au traité d'Utrecht, en 1712, avait appartenu aux Grimaldi.

Ce changement de frontière ayant soulevé quelques difficultés à cause de l'annexion récente de la Turbie à la France, le Prince obtint du Gouvernement Impérial « l'engagement de construire une route carrossable entre Nice et Monaco en suivant le littoral, et d'élargir et rectifier la route de Monaco à Menton. »

On sait le reste. Le traité fut approuvé par les Chambres françaises, et, au mois de septembre suivant, les études étaient terminées. Malheureusement les travaux furent interrompus à la suite de la guerre de 1870 et de la chute de l'Empire ; le défaut de crédits les fit presque abandonner, et ce n'est qu'aux persévérantes et légitimes réclamations du Prince qu'on les reprit il y a quatre ans.

C'est donc avec une juste fierté que nous pouvons revendiquer, pour notre Auguste Souverain, la part qui Lui revient dans la création de la route merveilleuse qui nous occupe et que nous devons à Sa haute instigation.

D'une longueur de 20 kilomètres environ, la route a son point de départ à Nice sur la place Garibaldi, longe la rue Cassini, passe au fond des terrains nouvellement acquis pour l'agrandissement du port de Nice, et se rend au château dit de l'Anglais, par la montée de Villefranche, avec une rampe de 5 à 6 centimètres par mètre ; elle passe ensuite au sud de la villa Chauvain, qui est à peu près à la pointe la plus avancée du promontoire. De ce point culminant (60 mètres environ au-dessus du niveau de la mer), l'œil découvre l'un des plus beaux panoramas qu'offre cette route si pittoresque sur tout son parcours. L'horizon est ici splendide et sans bornes. Derrière, la montagne de Montboron, reboisée il y a quelques années ; à droite, *Nizza la bella*, la baie des Anges, Antibes, les îles de Lérins ; à gauche, la rade de Villefranche et le phare qui en marque l'entrée, puis Bordighera, se détachant sur le fond azuré de la Méditerranée, enfin les monta-

gnes d'Italie, derniers contre-forts des monts alpestres.

Descendons : voici Villefranche qui se déroule à nos pieds, le chemin de fer qui, pareil à un gigantesque serpent, développe, avec mille contours, ses anneaux le long de la plage, s'accrochant aux flancs des rochers, ou s'enfonçant dans les profondeurs souterraines que le génie de l'industrie a percées dans ces montagnes abruptes. Descendons encore : voici la plaine de Beaulieu, le bien nommé ; d'élégantes villas apparaissent entre les orangers et les citronniers éternellement fleuris : c'est le pays des violettes ; Beaulieu en fournit Nice pendant tout l'hiver. La route fait un coude, passe sous la voie ferrée et dessert le vieux village des pêcheurs campé au bord de la mer et la batterie, et, longeant la baie en laissant à gauche le superbe château que se fait construire M. Marinoni, traverse la petite Afrique et contourne le cap Roux, à l'extrémité duquel elle passe sous un tunnel de 30 mètres de longueur, qui réserve une nouvelle surprise à nos yeux étonnés : Eza nous apparaît, fièrement campée sur son rocher inaccessible ; les oranges d'Eza sont renommées dans la contrée pour leur saveur exceptionnelle.

A partir d'Eza, nous entrons dans des sites où la sauvagerie le dispute au grandiose. La pointe Cabeel et le vallon de Saint-Laurent sont les deux passages les plus remarquables. Depuis Cabeel, la route monte toujours au milieu d'un paysage tourmenté dont les convulsions font la curiosité des touristes. Nous arrivons aux *Pissarelles* après avoir franchi un ponceau et un pont-viaduc, plus élevé que celui de Sainte-Dévote, hardiment jeté sur le vallon de Saint-Laurent. Aux Pissarelles, nous sommes à 80 mètres environ au-dessus du niveau de la mer ; la route monte encore avec une rampe de 4 pour cent. Ici, il a fallu percer deux fois la montagne pour le passage de la route. Ces deux tunnels traversés, nous arrivons à Mala, qui est en train de devenir la Turbie-sur-Mer. De ce point, la route descend jusqu'à Monaco. De Mala à Nice, elle n'a que 6 mètres de largeur réglementaire ; de Mala à Monaco, elle en a 8, y compris le trottoir de 1 mètre 60 qui la longe à droite. Les contours qu'elle est obligée de faire, prodiguent à chaque pas, aux promeneurs, les plus beaux points de vue.

A gauche, la Tête-de-Chien, qui domine le paysage de toute la majesté de son gigantesque bloc de granit ; en face, Monaco et son antique palais ; plus loin, Monte Carlo et ses minarets d'Orient, le mont Agel, Roquebrune qui s'encadre gracieusement dans ce féérique décor, le cap Martin, et, en dernier plan, dans la pénombre, Bordighera, éclatante comme une parure de rubis, aux feux du soleil couchant.

Le pinceau même est impuissant à reproduire les saisissants tableaux que nous venons de signaler au hasard de la plume. L'aspect de ces sites enchanteurs emplit l'âme d'une douce poésie qui repose des émotions humaines. Devant l'immensité de cette mer toujours bleue, en présence de cette nature parfois effrayante, sans cesse admirable, il semble qu'on pénètre dans un monde nouveau. L'artiste, le poète, le peintre, abandonneront le chemin de fer pour la route internationale qui est la véritable entrée de Monaco.

Ajoutons que cette route, par la hardiesse de certains paysages, par la multiplicité des travaux d'art nécessités sur son parcours, fait le plus grand honneur à la science et au zèle de MM. les ingénieurs qui ont collaboré successivement à sa confection.

Il avait été question de créer sur la route internationale, entre Monaco et Nice, un service de tramways; cette idée semble aujourd'hui abandonnée, et nous nous en félicitons. En effet, le peu de largeur de la voie carrossable la rend impraticable à la circulation des voitures sur rails; de plus, son voisinage du chemin de fer et les précipices qui la bordent sur presque tout son parcours seraient plus dangereux encore pour les piétons et pour les chevaux par suite de l'encombrement inévitable avec de pareils véhicules. Les nombreux accidents causés à Nice par les tramways ne sont pas faits pour nous rassurer à l'égard d'un projet aussi périlleux.

D'un autre côté, nous apprenons qu'un service d'omnibus desservant les charmantes stations du littoral, entre Monaco et Nice, va être prochainement installé. Nous croyons savoir que le Gouvernement du Prince serait aussi favorable à cette entreprise qu'il se montrerait, avec raison, contraire à celle des tramways.

Mardi et mercredi dernier, une foule énorme et recueillie s'est rendue au cimetière pour accomplir le pèlerinage traditionnel. La population monégasque conserve pieusement le culte de ses morts: chaque tombe était fleurie, partout on trouvait l'expression des regrets et des souvenirs.

Les sentiments religieux de notre population font, de la fête des Trépassés, une touchante et consolante cérémonie.

Un poste de sapeurs-pompiers, installé sur la place du Palais, dans l'ancien atelier Devissi, est ouvert en permanence depuis le 3 novembre.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco pendant le mois d'octobre est de 17,705.

C'est toujours avec empressement que nous enregistrons les actes de bienfaisance; nous sommes donc heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs la bonne action suivante:

Un sieur Antonio Chiaberta, ouvrier italien, blessé, à la suite d'un accident, à la jambe gauche, ce qui nécessita son séjour pendant six mois et demi à l'Hôtel-Dieu de Monaco, se trouvait sans ressources pour se rendre à l'hôpital de Turin, où il espère achever sa guérison. Le sieur Constantin Comberti ouvrit en faveur du malheureux blessé une souscription dans les ateliers de menuiserie et d'ébénisterie de la Principauté. Il recueillit ainsi 143 francs qu'il remit à Chiaberta. Grâce à ce secours, celui-ci a quitté Monaco ces jours derniers, en remerciant chaudement, dans une lettre que nous avons sous les yeux, ses charitables camarades.

Signalons un acte de probité:

Un employé de la Poterie artistique a perdu, samedi, sur la voie publique, un mandat sur la poste qui lui a été rapporté avant-hier matin par le sieur Victor Orenge, employé à l'usine à gaz.

Les grands concerts du Casino ont été réellement inaugurés le 4 de ce mois.

Outre M. Oudshoorn, l'éminent violoncelliste toujours applaudi, notre orchestre comprend une longue

liste de solistes remarquables: MM. Corsanego et Comte, violons; Borghini, violoncelle; Chavanis, flûte; Sianesi, hautbois; Prouven et Kunz, clarinettes; Kauffmann, basson; Lanzerini et Chavanne, cornets à pistons; Ferrero, cor; Allard, trombone; Asé, bombardino.

Les programmes, composés avec cet art qui distingue M. Roméo Accursi, attirent, tous les jours, la foule des *dilettanti* dans la salle des fêtes; nous ne doutons pas que les concerts classiques du jeudi, si suivis chaque hiver, n'obtiennent cette année, avec de tels artistes, un succès plus grand encore que les années précédentes.

En 1535, le Prince de Monaco Honoré I^{er}, âgé de 20 ans, s'embarqua sur une flottille de galères monégasques pour rallier la flotte de l'empereur Charles-Quint et prit part au siège de Tunis et de la Goulette. Il était accompagné, en qualité de chapelain, d'un religieux franciscain de Savone, le P. Baptiste, qui rapporta de l'expédition six feuilles de figuier de Barbarie (*cactus opuntia*), et les planta sur les rochers de Monaco, du côté du midi. Telle est l'origine de cette merveilleuse végétation, qui fait aujourd'hui l'admiration des étrangers.

AVIS

Conformément à une circulaire du ministre des affaires étrangères, en date du 1^{er} août 1881, les Belges résidant dans la Principauté peuvent, après avoir justifié de leur nationalité, se faire inscrire sur un registre matricule tenu à cet effet dans la chancellerie du poste consulaire de Belgique à Monaco.

L'inscription au registre a lieu gratuitement. Toute dans l'intérêt des Belges, cette mesure procure notamment aux personnes inscrites un moyen de démontrer que leur établissement à l'étranger étant fait avec esprit de retour, elles désirent conserver leur nationalité (art. 17 du Code civil), et leur permet, en cas de besoin, d'entrer facilement en rapports avec le consulat.

Des certificats d'immatriculation sont remis aux personnes qui en font la demande; la délivrance et le visa de ces documents sont soumis aux droits fixés par les numéros 28 et 29 du tarif annexé à la loi du 16 mars 1854.

Le Consul de Belgique à Monaco,
C^{te} F. GASTALDI.

La gare de Monaco délivre depuis quelques jours des abonnements de trois mois, six mois et un an pour des distances déterminées, avec diminution proportionnelle du prix, basée sur le nombre de kilomètres parcourus.

Cette excellente innovation sera surtout appréciée du commerce. Nous publierons, mardi prochain, le tableau des tarifs de ces cartes d'abonnement, ainsi que les conditions qui sont imposées aux voyageurs abonnés.

Voici, dès à présent, les prix de Monaco à Nice:

Trois mois: 1^{er} cl., 114 fr.; 2^e cl., 85 fr.; 3^e cl., 63 fr.
Six mois: 1^{er} cl., 171 fr.; 2^e cl., 128 fr.; 3^e cl., 95 fr.
Un an: 1^{er} cl., 256 fr.; 2^e cl., 193 fr.; 3^e cl., 142 fr.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Le programme des prochaines régates vient d'être définitivement arrêté et soumis à la signa-

ture de M. Borriglione. M. le comte de Cessole est président, et M. Béchard vice-président.

Beaulieu. — Le bureau télégraphique dont nous avons annoncé la création, est ouvert au public depuis le 1^{er} novembre, de 9 heures à midi et de 2 heures à 7 heures.

Gènes. — On lit dans le *Giornale dei lavori pubblici*:

Le ministre des travaux publics et le conseil d'administration de la Haute-Italie ont pris les dispositions nécessaires pour que la marche des trains ait lieu avec toute la régularité, le mouvement extraordinaire de la saison d'été ayant cessé.

Le nouvel horaire d'hiver, mis en vigueur le 1^{er} courant, ne contient pas de variations sur les lignes principales.

On étudie des modifications d'horaire, spécialement au point de vue des communications de la Haute-Italie avec Rome, sur la ligne Gènes-Pise.

Suse. — Un gros vol a été commis la nuit du 26 courant dans le bureau des postes de Suse.

La somme volée s'élève à 12,000 francs.

Les voleurs étaient sans doute dirigés par quelqu'un qui connaissait bien les locaux. La caisse en fer fut forcée et nettoyée de tout ce qu'elle contenait en argent et lettres chargées.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

L'été de la Saint-Martin ne fait pas, cette année, banqueroute de soleil à Paris. Au froid précoce de la dernière semaine a succédé une température tiède par un ciel bleu qui prête un grand charme à la promenade au Bois, aux déplacements de chasse à la campagne.

Avec la fête de Saint-Hubert, les fanfares de la chasse à courre retentissent de nouveau en forêt. Les équipages de M. le prince de Joinville, de M^{re} la duchesse d'Uzès, de M. Gabriel-Benoît Champy, du comte de Juigné, ont repris leurs exploits. Chez le marquis de Lubersac, il y a eu fort belle chasse à tir en l'honneur du maréchal de Mac-Mahon, de même qu'à Saint-Hubert, dimanche, chez M. Gaston Mestayer, si connu et si sympathique dans la Principauté, en l'honneur du prince Napoléon et de ses deux fils, les princes Victor et Louis.

A la campagne, les fils de la Vierge, sous l'influence de cette poétique et douce température d'automne, voltigent en masse dans l'air. Il n'est personne que ces fils et le nom charmant qu'on leur a donné, n'aient intrigué, au moins à l'âge heureux des croyances naïves et des illusions faciles. Il y a une légende à leur sujet, et je suis sûr que vous ne m'en voudrez pas de vous la dire:

Un jour, une pauvre femme pria devant le sanctuaire de la Vierge, dans un petit village. Elle était seule au monde, et ne vivait que du mince produit de son fuseau. Mais pour filer, encore faut-il du chanvre, et la pauvre vieille, n'en ayant plus depuis huit jours, venait chaque matin demander à la Vierge de lui en procurer.

Le huitième jour, — ô miracle, — la madone tenait un fuseau, et des cinq doigts de sa douce main, tirait cinq beaux fils qui s'enroulaient d'eux-mêmes sur un écheveau. Il y avait à côté de la Vierge un énorme paquet de chanvre, et celui qu'elle filait était si blanc, si blanc qu'on eût dit qu'il venait du ciel.

— Tu as eu confiance en moi, dit une voix plus douce qu'une musique, voici de quoi filer pendant tout l'hiver; prends ce chanvre et retourne chez toi.

La bonne vieille obéit.

Le lendemain, la Sainte Vierge ne filait plus et n'avait plus de quenouille; mais des cinq doigts de sa main pendaient toujours cinq longs fils. Le vent qui produisit la porte de l'église en s'ouvrant les fit se briser et s'envoler, et l'on vit bien alors que ces beaux fils qui volent dans l'air, en automne, ne sont autres que des fils de la Vierge...

La Chambre a fait sa rentrée, et c'est M. Brisson qui succède à M. Gambetta sur le fauteuil présidentiel. J'ai retrouvé au palais Bourbon M. X..., le héros d'une aventure électorale assez amusante. M. X...

faisait, il y a plusieurs années, sa tournée de candidat afin de combattre son rival, un certain M. Z..., député sortant de l'arrondissement. Pour conquérir des suffrages, X... promettait tout et bien d'autres choses encore; il rencontra un électeur influent, un homme disposant de cinq cents voix, mais qui annonçait vouloir voter contre lui:

— Envoyez-moi à la Chambre, lui dit-il, et je ferai diminuer vos impôts!

Sur cette flatteuse espérance, X... fut élu; cette année, comme il remanipulait la matière électorale, il retrouve son opposant d'autrefois:

— Eh bien! monsieur le député, dit notre homme, vous m'aviez promis la diminution des impôts.

— Eh bien?

— Mais... ils sont augmentés d'un tiers!

La circonstance était embarrassante; X... se gratta le front, réfléchit, et avec un aplomb superbe, il répliqua.

— Voyez-vous, je n'ai rien pu obtenir; ce diable de Z... a voté les impôts pour dix ans. Vous comprenez le nombre d'années qu'il faut que je reste encore à la Chambre pour pouvoir faire quelque chose pour vous.

M. Brisson a pris possession des appartements officiels du quai d'Orsay, tandis que M. Gambetta s'installait rue Saint-Didier, non loin de l'habitation de Victor Hugo.

Les artistes ont procédé, ces jours-ci, à l'élection des membres du comité chargé d'organiser le prochain Salon. L'opération du vote avait lieu sous la présidence d'un artiste appartenant à chaque section et n'a donné prétexte à aucun incident. Le plus grand nombre de voix a été, dans la peinture, pour M. Bonnat; la sculpture, pour M. Dubois; l'architecture, M. Vandremere, et la gravure, M. Chauvel.

A propos de choses d'art, une souscription et une représentation à l'Odéon ont permis d'acquitter les dettes du pauvre caricaturiste André Gill, frappé d'aliénation mentale, et d'assurer le sort de son entourage.

Gill a été placé à Charenton. J'ai visité une maison de fous une fois en ma vie, et le directeur m'a dit tout d'abord trois choses: la première, qu'il rendait de grands services à la société; la seconde, que tous les fous n'avaient leur folie, et que c'était là le caractère particulier de la folie; la troisième, qu'il n'employait jamais les douches comme médication, mais uniquement comme moyen de répression, quoique bien à regret. La première phrase me fit froid dans le dos. J'éprouve cette sensation chaque fois qu'un homme déclare qu'il rend de grands services à la société. On sait trop ce que cela veut dire!... M. de Paris aussi en rend, et les plus grands de tous. La seconde phrase me causa une vive inquiétude. Si le caractère particulier de la folie consiste à soutenir qu'on n'est pas fou, le caractère particulier de la raison devrait être d'assurer qu'on n'est pas dans son bon sens, car autrement, je ne vois pas ce qui distinguerait l'homme raisonnable de celui qui ne l'est point. Quant à la troisième phrase, elle me parut sinistrement illogique. La répression suppose toujours la possession d'un libre arbitre. Or, les insensés, n'ayant plus la direction de leurs actes, devraient au moins jouir des bénéfices de l'irresponsabilité et n'avoir rien à démêler avec aucune répression.

Moralité de l'histoire: équilibrons notre vie, ne surmenons pas notre cervelle, ne rêvons pas l'impossible, afin de ne jamais avoir à faire connaissance

avec ces tristes retraites qu'on appelle, d'une façon si douloureusement ironique, des maisons de santé.

BACHAUMONT.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

Le *Moniteur de la Mode*, dont le légitime succès est consacré par trente-huit années d'existence, est considéré, à bon droit, comme le journal le mieux fait, le plus pratique, le plus intéressant et le moins coûteux parmi les publications qui traitent de la mode. On jugera de l'intérêt qu'il représente par le sommaire du premier numéro de novembre:

TEXTE. — Modes, description des toilettes, par M^{me} Gabrielle d'Eze. — Chronique mondaine, par L. S. — Correspondance. — *Le Seigneur de Lanterne*, roman, par Alfred ASSOLANT. — *Un Libéré*, par Camille DEBANS. — A travers les livres, par Pierre VÉRON. — Paroles d'or. — Théâtres, par Robert HYENNE. — Revue des magasins. — Carnet du Sphinx.

ANNEXES. — Gravure coloriée n° 1852, dessin de Jules DAVID: toilettes de promenade. — Feuille de patrons tracés.

ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE. — Chapeau de théâtre, dessin de PRÉVAL: trois croquis à la plume; deux toilettes de ville et une toilette de dîner; un dessin d'entre-deux en dentelle ficelle pour rideau et la dentelle assortie formant l'encadrement de l'angle; une *visite* (devant et dos); une toilette de promenade et une autre pour réception; une riche toilette de théâtre (devant et dos).

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis, chez AD. GOUBAUD et FILS, éditeurs, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 30 Octobre au 6 Novembre 1881.

ST-TROPEZ. b-g. *St-Michel-Archange*, fr., c. Palmaro, vin. MARSEILLE. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Ansaldi, briques. CANNES. b. *Virginie*, id., c. Isoard, sable. ID. b. *St-Pierre*, id., c. Cantoné, id. ID. b. *Tante*, id., c. Giraud, id. IP. b. *Marie*, id., c. Giraud, id. ID. b. *Fortune*, id., c. Moutte, id. ID. b. *Jeune-Eloïse*, id., c. Aune, id. SPEZIA. cutter *Nuova Esule*, ital., c. Vincento, marbres. CANNES. b. *Quatre-Frères*, fr., c. Jovenceau, sable. ST-TROPEZ. b. *Ange-Gardiën*, id., c. Musso, id. CANNES. b. *Charles*, id., c. Allegre, id. ID. b. *Thérésine*, id., c. Bluat, id. ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, id. ID. b. *Charles*, id., c. Allegre, id. ID. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id. ID. b. *Quatre-Frères*, id., c. Jovenceau, id. ID. b. *Fortune*, id., c. Moutte, id.

Départs du 30 Octobre au 6 Novembre 1881.

MENTON. b-g. *St-Michel-Archange*, fr., c. Palmaro, vin. ST-RAPHAEL. b. *Volonté-de-Dieu*, fr., c. Ansaldi, sur lest. CANNES. b. *Virginie*, id., c. Isoard, id. ID. b. *St-Pierre*, id., c. Cantoné, id. ID. b. *Tante*, id., c. Giraud, id. ID. b. *Marie*, id., c. Giraud, id. ID. b. *Fortune*, id., c. Moutte, id. ID. b. *Jeune-Eloïse*, id., c. Aune, id. ID. b. *Quatre-Frères*, id., c. Jovenceau, id. ST-TROPEZ. b. *Ange-Gardiën*, id., c. Musso, id. CANNES. b. *Charles*, id., c. Allegre, id. ID. b. *Thérésine*, id., c. Bluat, id. NICE. t. *Ardita*, ital., c. Pardini, caroubes. CANNES. b. *Antoinette-Victoire*, fr., c. Fornero, sur lest. ID. b. *Charles*, id., c. Allegre, id. ID. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id. ID. b. *Quatre-Frères*, id., c. Jovenceau, id.

LEÇONS DE PIANO

Madame A. JOUSSE, professeur, de Paris, élève de THALBERG. Villa Lodi, rue des Moneghetti. Condamine.

MAISON A LOUER

EN TOTALITÉ

Avenue Florestine, au coin de la rue Caroline
CONDAMINE — MONACO

MONACO

A VENDRE

pour cause de maladie

le fonds de commerce de l'HOTEL DES COLONIES
à Monte Carlo

S'adresser à M^e LEYDET, notaire à Monaco

A LOUER

VILLA CARMEN

à MONTE CARLO, près du Grand Hôtel Victoria

Position exceptionnelle sur la Colline, en face du Casino

JARDIN ENTOURANT LA MAISON

CHAMBRES ET APPARTEMENTS POUR FAMILLES

Meublés et non meublés

S'adresser au propriétaire M. DE MONNERON, à la Villa Carmen — Monte Carlo

Ouvert toute l'année

HOTEL DE RUSSIE--MONTE CARLO

MÊME MAISON

RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

Salons et Cabinets particuliers. Grande Salle pour Noces
Fournitures pour la ville

VINS FINS, LIQUEURS, BIÈRES, ETC. ETC.

PRIX MODÉRÉS OMNIBUS A LA GARE
G. VOIRON.

A LOUER de suite la VILLA CORNÉLIE,

quartier Saint-Michel, à 4 minutes du Casino. — S'adresser à M^e VALENTIN, notaire, 5, place du Palais.

MONTE CARLO

MAGASIN A LOUER
A L'HOTEL DE RUSSIE

A VENDRE

à St-Laurent du Var

VILLA MEUBLÉE

S'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1881

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Octob.-Nov.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL							
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir										
30	752.2	752.8	752.6	752.4	751.9	12.4	13.9	13.4	12.2	12.7	79	E modéré	couvert, pluie							
31	50.9	50.3	52.1	54.	55.7	13.1	12.4	12.1	10.9	10.5	75	E faib., S S O f.	id.							
1	56.	56.1	54.7	56.6	54.5	13.1	12.5	12.6	11.5	10.9	70	S S O modéré	très beau							
2	54.1	54.3	54.8	55.3	57.5	12.8	13.4	13.6	12.3	12.	81	S S O faible	couvert, beau							
3	62.8	64.6	64.8	65.1	66.	13.5	14.5	14.6	13.4	13.3	79	id.	beau							
4	69.4	68.5	71.	71.5	72.2	14.5	15.8	16.1	14.6	14.2	81	calme	couvert							
5	75.4	75.	75.	74.9	75.1	15.5	15.7	15.3	14.9	13.6	86	id.	voilé							
DATES																				
Températures extrêmes																				
Maxima											14.	13.2	13.9	14.7	15.4	16.7	16.3			
Minima											11.8	7.8	7.7	9.	10.3	10.6	10.			

Pluie tombée: 92^{mm}

Résumé des observations météorologiques
du mois d'Octobre 1881

Pression barométrique moyenne	756 ^{mm} 7
" maximum absolu (le 17)	767 ^{mm} 7
" minimum absolu (le 25)	749 ^{mm} "
Différence	18 ^{mm} 7
Température moyenne de l'air	13° 5
" maximum absolu (le 7)	21° 7
" minimum absolu (le 31)	7° 8
Différence	13° 9
Humidité relative moyenne	75 9
Vents régnants, S O, E	
Nombre de jours très beaux	5
" beaux	4
" voilés	10
" de pluie	10
Pluie tombée	298 ^{mm} 6